



HAL
open science

Histoire sociale et économique du Maghreb central VII^e -XV^e siècles. Introduction : l'historiographie et les sources

Dominique Valerian, Elise Voguet

► To cite this version:

Dominique Valerian, Elise Voguet. Histoire sociale et économique du Maghreb central VII^e -XV^e siècles. Introduction : l'historiographie et les sources. Houari Touati. Histoire générale de l'Algérie : l'Algérie médiévale, Zaytûn, 2014, 978-9931-9192-1-6. hal-03173382

HAL Id: hal-03173382

<https://hal.science/hal-03173382v1>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Histoire sociale et économique du Maghreb central VII^e-XV^e siècles.

Introduction : l'historiographie et les sources.

Dominique Valérian et Élise Voguet

Si l'histoire politique des dynasties qui ont régné sur le Maghreb central est aujourd'hui assez bien connue¹, il n'en va pas de même de l'histoire économique et encore moins de l'histoire sociale pour laquelle tout ou presque reste à faire. Claude Cahen l'avait déjà souligné en 1955 dans un article intitulé « L'histoire économique et sociale de l'Orient musulman médiéval » et si quelques études, nous allons le voir, sont venues apporter de nouvelles perspectives, le retard pris est loin d'être comblé. Les travaux de Cahen ne s'intéressent, par ailleurs, que peu aux régions occidentales du monde islamique considérant, à juste titre, que ce qui pouvait être valable pour le Proche-Orient ne l'était pas nécessairement pour d'autres régions de l'Islam. La première explication à cette carence vient, comme il le soulignait, du problème des relations qu'ont longtemps entretenues Orientalisme et Histoire : « rares sont en effet les historiens – disait-il – qui se sont occupés de l'Orient, et presque aussi rares les orientalistes qui ont eu une formation d'historiens ». Il appelait ainsi de ses vœux à « fabriquer plus d'historiens orientalistes, plus d'orientalistes historiens »². Longtemps l'histoire socio-économique du Maghreb est donc restée tiraillée entre spécialités universitaires, orientée dans des directions « utilitaristes » au service de l'entreprise coloniale et à l'écart des renouvellements historiographiques notamment apportés par l'école des *Annales*. De manière significative, les remises en cause les plus retentissantes de cette historiographie furent d'abord le fait de géographes, comme Jean Poncet ou Yves Lacoste, qui dans les années 1950-1960, à travers la controverse sur les migrations hilāliennes, remirent en cause certains fondements de l'histoire économique du Maghreb³. Mais après eux, peu nombreux sont ceux qui se sont intéressés, en historiens, à l'économie et aux sociétés du Maghreb médiéval.

Dans ce panorama plutôt déprimé, le territoire de l'actuelle Algérie apparaît encore plus désavantagé, en partie parce que les centres du pouvoir se situaient bien souvent à l'est, à Kairouan, Mahdia ou Tunis⁴, ou à l'ouest, à Fès ou Marrakech. Il faut attendre le XIII^e siècle

1 Cf. les chapitres d'Allaoua Amara et de Christophe Picard.

2 C. Cahen, « L'histoire économique et sociale de l'Orient musulman médiéval », *Studia Islamica*, 3 (1955), pp. 93-115, pp. 93 et 95.

3 Cf. *infra* sur la question du nomadisme et des migrations hilāliennes.

4 On trouve des informations dans les grandes thèses sur l'Ifrīqiya, mais le territoire de l'actuelle Algérie y apparaît toujours de manière marginale. Cf. M. Talbi, *L'Émirat aghlabīde, 184-296/800-909*, Paris, 1966,

pour voir un sultanat s'établir à Tlemcen et rayonner depuis ce centre sur une bonne partie du Maghreb central. Il y a bien sûr quelques notables exceptions : l'émirat ibadite de Tāhart (fondé à la fin du VIII^e siècle par Ibn Rustum) et le pouvoir ḥammādīde de la Kalaa (XI^e siècle) mais ils n'ont pas imposé une véritable centralité, les tribus de la région jouissant toujours, sous leur autorité, d'une grande autonomie. Des travaux ont été menés sur les Rustumīdes notamment par l'orientaliste polonais Tadeusz Lewicki, mais ils concernent un espace assez limité⁵. Il faut surtout attendre les thèses d'Atallah Dhina ou d'Abdelhamid Hadjiat sur les 'Abd al-Wādīdes de Tlemcen⁶ et d'Allaoua Amara sur les Ḥammādīdes pour avoir quelques informations précises sur cet espace à l'époque médiévale.

Autant dire que pendant longtemps les synthèses portant sur l'histoire socio-économique du Maghreb central se sont appuyées sur des travaux peu nombreux, centrés le plus souvent sur des espaces différents (al-Andalus, Maroc, Ifrīqiya, voire Orient musulman), et sur une lecture très partielle des sources. Cette lecture ne pouvait en être que plus facilement marquée par les présupposés idéologiques, ceux du colonialisme comme plus tard ceux de l'anti-impérialisme et du tiers-mondisme. Le débat a longtemps tourné – et d'une certaine manière continue souvent de tourner – autour de la question du « déclin » économique du Maghreb, et du monde musulman en général⁷. Dans le cadre de l'histoire de l'Algérie, le problème était étroitement lié à l'entreprise coloniale, qui reposait sur l'affirmation qu'au début du XIX^e siècle le pays était ruiné et que la présence française devait lui redonner la prospérité qu'il avait connue à l'époque romaine. S'il était difficile de nier que l'état économique de la Régence d'Alger ne connaissait pas le même dynamisme que l'Europe à la même époque, il restait néanmoins à dater le début de ces difficultés socio-économiques et de ce retard, et à en déterminer les causes. La controverse historiographique réside donc moins dans le constat du

F. Dachraoui, *Le califat fatimide au Maghrib 296-362/909-973*, Tunis, 1981, qui restent essentiellement des thèses d'histoire politique ; H.-R. Idris, *La Berbérie orientale sous les Zirides, Xe-XIIe siècle*, Paris, 1962, R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines au XVe siècle*, Paris, 1940-1947.

⁵ Il s'est notamment intéressé aux relations avec le Soudan, mais assez peu à l'économie des pays dominés par les Ibadites.

⁶ A. Dhina, *Le Sultanat abd al-wadide au XIVe siècle. Essai sur les structures politiques, sociales, économiques de l'État tlemcénien à l'époque d'abu Hamou Musa Ier et Abu Tashufin Ier*, Doctorat de troisième cycle sous la dir. de Ch.-E. Dufourcq, Université Paris X, 1971 (édition Alger, 1985) ; *Id.*, *Les États de l'Occident musulman aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. Institutions gouvernementales et administratives*, Doctorat d'État, sous la dir. de Ch.-E. Dufourcq, Université Paris X, 1980 (édition Alger, 1984) ; A. Hadjiat, *Le Maghrib central sous le règne du sultan abdelwadide Abou Hamu Musa II (1359-89)*, Doctorat d'État sous la dir. de R. Mantran, Aix-Marseille I, 1991 ; A. Amara, *Pouvoir, économie et société dans le Maghreb ḥammādīde (395/1004 - 547/1152)*, Thèse sous la dir. de F. Micheau, Université Paris 1, 2002.

⁷ Voir notamment R. Brunschvig et G. E. von Grunebaum (dir.), *Classicisme et déclin culturel dans l'histoire de l'Islam. Actes du symposium international d'histoire et de civilisation musulmane, Bordeaux, 25-29 juin 1956*, Paris, 1977. En 1970 Abdallah Laroui, dans les premières pages de son *Histoire du Maghreb*, s'interroge ainsi : « Quelle est la profondeur, la genèse, l'anatomie de ce qui sera à un certain moment un "retard à rattraper" ? » A. Laroui, *L'Histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, 1970, rééd. Casablanca, 1995, p. 11.

déclin que dans la recherche des raisons de ce déclin. Sans entrer ici dans le détail, on peut dire que pour la grande majorité des historiens coloniaux⁸, les responsables sont les tribus arabes hilaliennes qui arrivent au Maghreb dans la seconde moitié du XI^e siècle, ruinant de manière durable l'économie sédentaire⁹. C'est la thèse de la « catastrophe hilalienne », fortement contestée à partir des années 1950. Certains mettent alors en cause l'expansion européenne en Méditerranée, qui aurait asphyxié les économies du monde musulman¹⁰. D'autres enfin privilégient le rôle prédateur de l'État, et plus largement des causes politiques internes au Maghreb¹¹.

Le problème est que toutes ces thèses reposent sur le présupposé qu'il y a eu un déclin linéaire et durable du monde musulman, que l'on fait commencer traditionnellement au XI^e siècle¹². Or si des crises sont bien attestées, elles peuvent être suivies de reprises, et surtout elles n'ont pas affecté forcément de manière égale les différentes régions ou les différentes catégories de populations. L'autre problème est que la plupart de ces schémas explicatifs font appel à des causes extérieures, sans s'interroger sur les modalités de réaction des acteurs sociaux et des structures économiques maghrébines. Cela est lié à un autre présupposé, tout aussi durable malgré l'émergence d'une historiographie nationaliste à partir des indépendances, qui est que le Maghreb médiéval est considéré bien souvent comme une simple zone de transit, entre l'Orient et al-Andalus, ou entre l'Afrique sub-saharienne et la Méditerranée, mais sans forces propres, comme un corps inerte soumis à des influences extérieures. Faire l'histoire sociale et économique du Maghreb central au Moyen Âge suppose donc d'être attentif à la fois aux évolutions complexes de la conjoncture sur un temps long, mais aussi aux acteurs multiples et aux modalités de leur intervention, qui permettent de comprendre les mutations que connaît

8 Pour d'autres cependant, le déclin ne commence qu'avec l'arrivée des Turcs. C'est notamment l'opinion de Louis de Mas Latrie, *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-Âge*, Paris, 1866, Introduction historique, p. 342.

9 Le théoricien le plus célèbre de cette thèse fut Émile-Félix Gautier, en particulier dans son ouvrage *Les Siècles obscurs du Maghreb*, Paris, 1927. Avant lui, Georges Marçais avait également développé ce point de vue, mais avec plus de nuances (*Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIV^e siècle, Recueil des notices et mémoires de la société archéologique du département de Constantine*, 47 (1913), et après lui le dernier à l'avoir soutenue vigoureusement fut Hady-Roger Idris, dans sa thèse (*La Berbérie orientale sous les Zirides, op. cit.*) et dans une série d'articles, notamment « Problématique de l'épopée sanhâdjienne en Berbérie orientale (Xe-XIII^e siècle) », *Annales de l'Institut d'Études Orientales*, 1959, pp. 243-255 ; « L'invasion hilalienne et ses conséquences », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 11 (1968), pp. 353-369.

10 Voir principalement J. Poncet, « L'évolution des "genres de vie" en Tunisie. Autour d'une phrase d'Ibn Khaldoun », *Cahiers de Tunisie*, 7-8 (1954), pp. 315-323 ; *Id.*, « Le mythe de la catastrophe hilalienne », *Annales, ESC*, 22/5 (1967), pp. 1099-1120. Et à la même époque, Y. Lacoste, *Ibn Khaldoun. Naissance de l'Histoire, passé du tiers-monde*, Paris, 1966. Cette thèse est largement reprise par l'historiographie nationaliste, par exemple M. Kaddache, *L'Algérie médiévale*, Alger, 1982, p. 165, 179.

11 C'est, en partie, la thèse d'Abdallah Laroui, *op. cit.*, p. 143.

12 Les grandes synthèses sur l'Islam « classique » ne vont souvent pas au-delà du XI^e siècle, considérant le reste du Moyen Âge comme une période sombre et de peu d'intérêt.

le pays entre le VIII^e et le XV^e siècle. Certains pourraient penser, non sans raison, que le temps de la synthèse n'est peut-être pas encore arrivé. Il manque des études plus précises, qui prennent en considération les réflexions menées sur d'autres régions, en Orient ou en al-Andalus notamment. Au moins peut-on présenter un état des lieux, qui stimulera, on l'espère, de nouveaux développements.

Une des raisons, souvent invoquée, du retard de l'histoire socio-économique de l'Islam médiéval, est la nature des sources à la disposition de l'historien. Tout d'abord, contrairement aux époques plus tardives, avec les Ottomans, ou à l'Europe latine, le Maghreb médiéval n'a pas laissé d'archives, ces documents de la pratique qui ont été le fondement de l'histoire sociale et économique dans la tradition des *Annales* et ont permis notamment de disposer de données chiffrées, mais aussi de sortir du monde des élites savantes et du pouvoir que nous offrent à voir les textes. Cela ne signifie pas que ces documents n'ont jamais existé. Contrairement à ce que certains ont pu affirmer avec un certain dédain, l'écrit joue un rôle important dans les pratiques quotidiennes de l'Islam médiéval. Les chancelleries, comme les notaires, produisent une masse importante de documents. Mais ces derniers, à quelques exceptions près¹³, n'ont pas été conservés jusqu'à nous. De ce fait, les sources que le médiéviste utilise traditionnellement sont des textes littéraires, chroniques, ouvrages de géographes, récits de voyages, recueils biographiques. Elles émanent des milieux savants et/ou liés au pouvoir, le commun des mortels échappant ainsi la plupart du temps aux descriptions et analyses que l'on y trouve. Histoire politique et histoire religieuse ont donc focalisé les orientations de l'historiographie et l'histoire économique et sociale peine encore à trouver ses lettres de noblesses.

L'archéologie a pour cette raison largement concouru à renouveler nos approches, notamment pour les périodes les plus hautes. Mais là encore les informations manquent cruellement pour le Maghreb central. Pendant longtemps les périodes médiévales ont été négligées par les archéologues, plus intéressés par l'exhumation des restes de l'Antiquité, notamment à l'époque coloniale lorsqu'on y cherchait les traces d'une occupation européenne du pays, mais aussi, de manière plus paradoxale, après les indépendances¹⁴. L'archéologie rurale, en particulier, qui s'est développée récemment au Maroc ou encore en Espagne, demeure

13 C'est notamment le cas en Égypte, avec les documents de la Genizah du Caire, mais aussi avec les archives des Waqfs qui font depuis quelques années l'objet de l'attention des historiens. Cf. les *Travaux du XXXIXe Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur*, « Recours à l'écrit, autorité du document, constitution d'archives au Moyen Âge (Orient et Occident) », Le Caire, 30 avril – 5 mai 2008.

14 Dans ces cas-là, il faut renoncer à jamais à retracer l'histoire médiévale des sites, les couches supérieures ayant été déblayées sans soucis d'y relever des indices archéologiques, et sans relevé de la stratigraphie. Il reste cependant encore un nombre considérable de sites vierges qui attendent les archéologues, et qui promettent de nous apporter à l'avenir des informations essentielles, si des fouilles y sont menées.

totallement absente en Algérie. L'attention reste focalisée, d'une manière générale, sur les villes et sur l'archéologie monumentale, laquelle fournit peu d'informations sur l'économie et les sociétés rurales. L'analyse des céramiques en particulier, marqueur essentiel des échanges, est encore trop souvent faite dans une perspective d'histoire de l'art, et on manque d'études pétrographiques sur les productions du Maghreb central qui nous permettraient d'en suivre la production, la diffusion et le commerce. Pour étudier l'économie et la société rurale, certains historiens se sont appuyés sur des études d'ethnographie contemporaines, notamment des enquêtes menées sur les techniques agraires ou le droit rural « traditionnel », avant les grandes transformations des campagnes maghrébines du XX^e siècle¹⁵. Cette démarche régressive, s'il ne faut pas totalement se l'interdire, porte cependant en elle le risque de l'anachronisme. De même, on peut utilement solliciter les travaux menés sur la vie rurale dans le reste du bassin méditerranéen au Moyen Âge, et notamment dans l'Europe du sud, mieux documentée, dans la mesure où les techniques agricoles sont largement communes¹⁶. Il faut cependant se méfier de ces raisonnements par analogie qui peuvent s'avérer sources d'erreurs.

Des problèmes spécifiques se posent pour l'étude des différentes périodes. Les premiers siècles de l'Islam au Maghreb ne sont documentés que par des sources postérieures et des témoignages d'origines externes. Les plus anciens textes conservés ne datent que du IX^e siècle, et sont écrits le plus souvent par des auteurs orientaux, pas toujours bien informés de ce qui se passait à l'ouest de l'Égypte, et surtout dans les régions qui échappaient au pouvoir du califat abbasside, ce qui fut le cas très tôt du Maghreb central. Les grands représentants de la littérature géographique, souvent sollicités pour connaître l'économie de l'empire musulman, écrivent ainsi dans le cadre de la cour abbasside de Bagdad, et il faut attendre al-Bakri, au XI^e siècle, pour que le genre se développe en Occident – encore al-Bakri n'a-t-il jamais quitté al-Andalus ni visité le Maghreb et s'appuie-t-il sur des ouvrages antérieurs, notamment celui, perdu, d'al-Warraq (X^e siècle), soit sur des informations de seconde main¹⁷.

Pendant longtemps ces géographes ont constitué la source principale pour décrire les sociétés et l'économie des pays d'Islam¹⁸. Ils nous fournissent en effet des renseignements

15 C'est le cas notamment de Robert Brunschvig, dans sa thèse sur les Hafside ou dans certaines de ses études d'histoire du droit. R. Brunschvig, *La Berbérie orientale, op. cit.*

16 Voir en particulier la série des colloques *Castrum*, organisés par l'École française de Rome et la Casa de Velázquez, qui tentent une approche comparative des formes d'organisation des campagnes en Méditerranée. Mais c'est surtout le Maroc qui y a attiré l'attention des chercheurs.

17 E. Tixier, « Bakrî et le Maghreb », *Islamisation et arabisation de l'Occident musulman médiéval (VIIe-XIIe siècle)*, D. Valérian (éd.), Paris, 2010.

18 Voir en particulier C. Vanacker, « Géographie économique de l'Afrique du Nord selon les auteurs arabes, du milieu du IX^e siècle au milieu du XII^e siècle », *Annales ESC*, 3 (1973), pp. 659-680.

précieux sur les routes, donc les réseaux de commerce, sur les productions des villes et de leur arrière-pays, parfois sur les infrastructures économiques (marchés, ports, etc.) et offrent des informations sur les populations des lieux qu'ils évoquent. Ils posent cependant des problèmes, auxquels n'ont pas toujours été attentifs les historiens qui les utilisaient¹⁹. Tout d'abord il serait trompeur d'attendre d'eux un tableau complet et méthodique des pays qu'ils décrivent. Leur regard se limite le plus souvent aux villes et aux routes qui les relient, ne se portant jamais très loin dans l'arrière-pays. Ils suivent donc l'armature administrative de l'empire, laissant dans l'ombre de nombreuses régions où le pouvoir central ne se fait pas sentir et où le fait urbain n'est pas développé, donnant ainsi une image en « peau de léopard » du pays, interdisant toute vision synthétique et globale. L'autre problème est qu'ils relèvent le plus souvent ce qui est susceptible de frapper le lecteur, dans la tradition de l'*adab*, privilégiant parfois l'insolite sur les caractéristiques qu'un géographe moderne considérerait comme les plus significatives d'une région²⁰. Ensuite ces géographes, comme les autres auteurs de leur temps, empruntent fréquemment des informations à leurs devanciers, sans toujours les actualiser ni citer leurs sources, au risque de rapporter des données devenues périmées. Ils présentent enfin des visions assez répétitives et stéréotypées. Ils n'en demeurent pas moins essentiels à la connaissance de l'histoire socio-économique des pays d'Islam, du moins jusqu'au XII^e siècle, car après cette date le genre s'épuise. Il est alors en partie remplacé par les *rihla*-s, mais les auteurs de ces récits de voyage, à l'exception peut-être d'Ibn Baṭṭūṭa, s'intéressent plus aux savants qu'ils rencontrent sur leur route qu'aux réalités des pays qu'ils traversent, et ne nous renseignent plus guère que sur les itinéraires qu'ils empruntent eux-mêmes. Pour retrouver des informations un peu précises il faut donc attendre ensuite le tableau dressé par Léon l'Africain, rédigé à la cour pontificale au début du XVI^e siècle, mais à partir de données glanées par l'auteur à la fin du siècle précédent.

Les auteurs des textes narratifs, traditionnellement, ne prêtent guère d'attention aux faits socio-économiques. Les chroniqueurs s'attachent surtout aux événements politiques, ce qui les amène cependant parfois à faire des allusions à des famines, ou à des révoltes qu'ils mettent en relation avec des problèmes de taxation ou de misère, et les pousse à insister sur les difficultés et les crises, alors que les périodes de prospérité restent dans l'ombre. Par ailleurs ils adoptent un point de vue qui est souvent celui du pouvoir, et toujours celui des élites urbaines, de sorte

19 C'est le cas notamment dans le livre, stimulant mais souvent contestable dans le détail, de Maurice Lombard, *L'Islam dans sa première grandeur*, Paris, 1971, mais aussi de l'étude de C. Vanacker citée *supra*.

20 Pour l'analyse de cette littérature, mais surtout pour l'Orient, voir A. Miquel, *La Géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XI^e siècle*, vol. I, Paris-La Haye, 1967.

que tout ce qui échappe au pouvoir de la ville ou du souverain est absent de ces textes. Dans les biographies, notamment les hagiographies, on peut trouver cependant des informations de nature économique ou sociale, dans les anecdotes qui sont rapportées sur tel ou tel personnage pieux, à condition de faire la part dans le récit de ce qui relève des *topoi*. L'intérêt de ces textes est qu'ils nous font pénétrer souvent dans des couches de la population qui n'intéressent pas en général les chroniqueurs, et nous rapportent des situations de la vie quotidienne des gens.

Depuis quelques décennies les sources juridiques mālikītes ont commencé à intéresser les historiens, et non plus les seuls spécialistes du droit²¹. Dès 1967, Claude Cahen écrit un article intitulé « Considérations sur l'utilisation des ouvrages de droit musulman par l'historien » donnant l'impulsion qui manquait à une problématique déjà initiée depuis une vingtaine d'année par Robert Brunschvig²², Mohamed Talbi²³, Evariste Levi-Provençal²⁴, Hady Roger Idris²⁵. Dans un second temps ce sont plus spécifiquement les recueils jurisprudentiels dit de *fatwa-s* ou de *nawāzil* qui vont retenir l'attention des chercheurs pour les cas concrets, exposés aux muftis, qu'ils rassemblent²⁶. En ce qui concerne l'étude du Maghreb central, le travail de Jacques Berque sur ces textes est essentiel²⁷. Depuis le début des années 80 ces documents juridiques dits « de la pratique » sont systématiquement sollicités. On voit des orientalistes mais aussi des historiens maghrébins – notamment marocains²⁸ – souligner avec force l'intérêt de ces textes pour l'histoire socio-économique de la région. Les historiens ont d'abord utilisé ces matériaux comme fournissant des informations brutes avec l'idée que ces cas d'espèce étaient des instantanés sur la société maghrébine. Mais ce type de sources pose plusieurs problèmes méthodologiques. Bien qu'il s'agisse de textes normatifs, ils sont des créations liées à un contexte précis et à un milieu déterminé et informent plus sur les problèmes

21 Cf. C. Cahen, « Considérations sur l'utilisation des ouvrages de droit musulman par l'historien », *Atti del III congresso di studi arabi e islamici, Ravello, 1966*, Naples, 1967, pp. 239-247. Voir également É. Voguet, *Le monde rural du Maghreb central (XIVe-XVe siècles) : Réalités sociales et constructions juridiques d'après les Nawāzil Māzūna*, Paris, 2014.

22 R. Brunschvig, Communication sur l'intérêt des *ahkām* et des *nawāzil*, Institut d'études orientales d'Alger, 1934.

23 M. Talbi, « Quelques données sur la vie en Occident musulman d'après un traité de *hisba* du XVe siècle », *Arabica*, I (1954), pp. 294-306.

24 E. Levi-Provençal, *Documents arabes inédits sur la vie sociale et économique en Occident musulman au moyen-âge*. Première Série, *Trois traités hispaniques de hisba*, Le Caire, 1955.

25 H. R. Idris, « Commerce maritime et kirad en Berbérie orientale. D'après un recueil inédit de Fatwas médiévales », *JESHO*, 4 (1961), pp. 225-239.

26 Les *responsa* rabbiniques ont la même fonction pour la communauté juive. On en a conservé notamment à partir de la fin du XIVe siècle, en particulier celles des rabbins d'Alger.

27 J. Berque, « En lisant les Nawāzil Mazouna », *SI*, 32 (1970), pp. 31-39, article repris dans *L'Intérieur du Maghreb*, Paris, 1978.

28 A. K. Tamsamani, *Le Jamī' Masā'il al-Ahkām, recueil de consultations juridiques*, Thèse sous la dir. de H.-R. Idris, Université Bordeaux 3, 1978 ; M. Mezzine, *Le temps des marabouts et des chorfa : essai d'histoire sociale marocaine à travers les écrits de jurisprudence religieuse*, Thèse sous la dir. de C. Liauzu, Université Paris 7, 1988.

rencontrés que sur l'application réelle de la norme. Par ailleurs, comme il s'agit de cas exemplaires, les détails concrets ont bien souvent été omis. Enfin leur contextualisation est parfois difficile, même si on peut parfois dater l'apparition d'un problème en voyant quand les juristes sont appelés à se pencher dessus.

À partir du XI^e, et surtout du XII^e siècle, nous disposons d'une abondante documentation latine concernant le commerce des villes de l'Europe méridionale avec le Maghreb. Celle-ci nous informe sur l'importance grandissante du commerce maritime et des ports dans l'économie du pays²⁹. Mais si leur apport est considérable, il reste limité aux produits qui font l'objet d'un grand commerce en Méditerranée, et aux espaces portuaires. Il est certes possible, à partir de cet observatoire, de tirer des conclusions sur les évolutions de l'arrière-pays, mais à condition de tenir compte du fait qu'une grande partie de la production, notamment agricole, ne fait pas l'objet d'un commerce à longue distance.

En définitive, si les sources ne manquent pas, elles restent très lacunaires et n'offrent que des éclairages ponctuels, à partir desquels il serait imprudent d'extrapoler de manière trop systématique. Elles sont très inégales dans le temps et dans l'espace, nous renseignant plus sur les périodes tardives et sur les villes et leur immédiat arrière-pays, alors que les premiers siècles de la domination musulmane nous restent presque totalement inconnus et que les campagnes n'apparaissent que dans la mesure où elles intéressent les milieux urbains. Enfin, à partir du XI^e siècle, le pouvoir se déplaçant vers le littoral, les régions intérieures sont beaucoup moins documentées, et souvent uniquement dans leur rapport avec les cités portuaires de la côte méditerranéenne.

29 D. Valérian, *Les sources italiennes de l'histoire du Maghreb médiéval. Inventaire critique*, Paris, 2006, notamment les p. 7-24.